Mercredi 21.02.18 | 51e année | N° 6

Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09

L'édito

Fabio Bongiovanni

Des espaces à redécouvrir

Tout comme la Piazza Grande est le symbole incontesté du Festival du film de Locarno, notre place des Halles pourrait devenir le nouveau lieu emblématique du NIFFF. Le Festival international du film fantastique, qui attire près de 40'000 spectateurs du monde entier, va en effet dresser son Open Air cet été sur les pavés du centre historique, avec le soutien de la Ville et l'appui des commerçants et des maraîchers.

Depuis quelques années, habitants et visiteurs de Neuchâtel s'approprient de nouveaux espaces, transformant des lieux délaissés en «spots» incontournables. Ainsi, le port est devenu le lieu de rassemblement des amatrices et amateurs de longues soirées estivales au bord de l'eau. A peine plus loin, on a vu la place du Port, l'été dernier, littéralement prise d'assaut durant le Street Food Festival, comme redécouverte avec ses tables et sa jolie déco.

Aussi, l'installation du marché, durant six éditions cet été – le temps du NIFFF – sur cette même place du Port pourrait bien transformer ce vaste espace en un nouveau lieu animé où il fera bon se retrouver. D'autant que le Street Food Festival devrait y déployer ses «food trucks» une deuxième fois en août.

L'attractivité d'un centre-ville dépend de nombreux facteurs. Bien sûr, la circulation et le stationnement, la répartition et la typologie de l'offre commerciale sont prioritaires. Mais il ne faut pas oublier l'offre non marchande, et savoir proposer des expériences innovantes et fantastiques. Comme l'open air du NIFFF cet été. Ou comme les surprises que nous vous préparons pour 2019, lorsque la Ville célébrera avec vous les 40 ans de la zone piétonne.

Directeur de l'Economie

Début juillet, l'Open Air du NIFFF s'installera place des Halles. • **Photo: Stefano Iori**

Fantastique place des Halles

L'Open Air de la 18e édition du Festival International du Film Fantastique de Neuchâtel (NIFFF) se tiendra cet été sur la place des Halles. Une première rendue possible par l'engagement de nombreux partenaires: la Ville de Neuchâtel, mais aussi les commerçants et les maraîchers. Lesquels ouvriront leurs étals, durant six éditions, sur la place du Port.

Comme chaque année durant 9 jours, le NIFFF transformera cet été Neuchâtel en un haut lieu des cinématographies de l'imaginaire. Mais pour la première fois, en étroite collaboration avec la Ville, l'Association Neuchâtel Centre, le Groupement du marché ainsi que les restaurateurs de la place, le festival offrira un splendide et ambitieux écrin à son Open Air, jusqu'ici établi sur le quai Ostervald: la place des Halles!

Ecran géant, 500 places

Un écran géant, dressé au sud de la place, proposera des projections à quelque 500 spectateurs. Un gradin couvert garantira 234 places abritées en cas de mauvais temps. Chaque soir, deux projections débuteront au crépuscule. Les séances de minuit se feront en «silent cinema» avec casques audio distribués sur place. Parmi les projections Open Air, cinq d'entre elles seront offertes par la Ville de Neuchâtel à la population dans le cadre du label NIFFF Invasion, qui a pour but d'animer la cité à travers une série d'installations et d'activités ouvertes à un large public.

Commerçants et restaurateurs profiteront de cet élan pour développer un concept en lien avec le festival. «Totalement intégrée dans la ville, cette inscription territoriale marque un tournant fort pour le festival», se réjouit le NIFFF. Le marché de Neuchâtel, quant à lui, déménagera exceptionnellement à la place du Port six matinées durant: les mardis 3 et 10 juillet, les jeudis 5 et 12 juillet et les samedis 7 et 14 juillet. Le programme complet du festival sera quant à lui dévoilé le jeudi 21 juin prochain.

3

Initialement créée en 1978 pour contrer la crise horlogère, la FSRM a bien évolué depuis 40 ans.

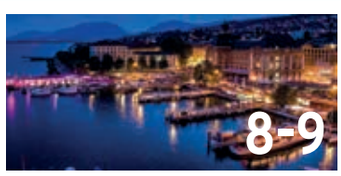

8-9

Des passionnés de photo proposent chaque jour de magnifiques clichés de Neuchâtel sur Instagram.

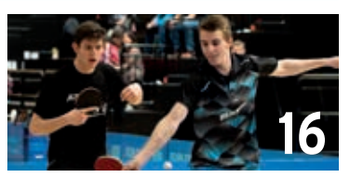

16

Les meilleurs pongistes nationaux seront à La Riveraine les 3 et 4 mars pour les championnats suisses.

OFFRES SPÉCIALES
À NE PAS MANQUER !

MOTION & EMOTION

PEUGEOT

PEUGEOT 108 Allure - 1.2 PureTech - 82 CV - 5 portes:
dès Fr. 13'500.- NET (diverses options comprises) au lieu de Fr. 19'300.-
Economisez au minimum 28% lors de votre achat!

PEUGEOT 108 Allure TOP - 1.2 PureTech - 82 CV - 5 portes:
dès Fr. 15'000.- NET (diverses options comprises) au lieu de Fr. 20'900.-
Economisez au minimum 28% lors de votre achat!

PEUGEOT 2008 Active - 1.2 PureTech - 82 CV:
dès Fr. 18'000.- NET (diverses options comprises) au lieu de Fr. 24'970.-
Economisez au minimum 26% lors de votre achat!

PEUGEOT 2008 Allure - 1.2 PureTech - 110 CV:
dès Fr. 23'000.- NET (diverses options comprises) au lieu de Fr. 29'650.-
Economisez au minimum 20% lors de votre achat!

Leasing possible à 2,9% pour tous ces véhicules.

PEUGEOT RECOMMANDE TOTAL

Offres valables, dans la limite des stocks disponibles

GARAGE C. Mosset

GARAGE CLAUDE MOSSET SÀRL

Rue des Parcs 147 - CH- 2000 NEUCHATEL

Tél. 032 729 35 35 info@garagemosset.ch

Quai du Port

Cuisine modernisée et dalle refaite

Ces prochains mois, la cuisine de la société de Navigation, au quai du Port, et la dalle qui en constitue le plafond vont bénéficier d'un lifting conséquent. L'objectif est de moderniser ces locaux selon les normes de sécurité et d'hygiène les plus pointues. Les travaux, agendés entre février et juillet, ne perturberont pas la préparation des menus puisque la cuisine sera relogée temporairement à proximité.

Sous le double escalier de 1896 qui relie la place du Port aux quais se trouvent les locaux de Cap Gourmand, filiale de la Société de navigation (LNM), où sont préparés entre 40'000 et 50'000 repas chaque année à la belle saison. Dès ce printemps, cette cuisine sera complètement remise à neuf et repensée aux standards actuels. Le réaménagement prévoit par exemple des flux séparés entre plats préparés et retour de plateaux et la création de vestiaires pour le personnel.

Périmètre du chantier réduit au minimum

Agée de plus d'un siècle, la dalle qui constitue le plafond des cuisines de la LNM sera également complètement refaite, de même que la jonction entre les dalles plus récentes du parking du Port et du bâtiment de la Poste. Depuis 2015, suite à l'affaissement provoqué par le poids de camions et remorques, des gabions empêchent tout stationnement de véhicule.

Le chantier n'affectera pas les grandes manifestations printanières et estivales de la place. Lors de la présence des forains, le périmètre du chantier sera réduit au minimum. Quant aux terrasses du Port, elles pourront continuer à accueillir leurs clients dans des conditions optimales.

Les travaux vont démarrer ce mois.

La Fondation suisse pour la recherche en microtechnique (FSRM) fête ses 40 ans à Neuchâtel

Chaque année, un millier « d'élèves-employés » sont formés à la FSRM. • **Photo : sp**

Au carrefour de l'industrie

Initialement fondée en 1978 pour contrer la crise horlogère qui frappait le pays et plus particulièrement le canton, la Fondation suisse pour la recherche en microtechnique s'est d'abord pleinement consacrée à la recherche avant d'en devenir l'instrument de financement. Davantage centrée sur la formation continue des employés des entreprises industrielles de la région désormais, elle propose près de 200 cours distillés par plus de 250 spécialistes.

Voilà quarante ans qu'une initiative nationale emmenée par la Confédération, onze cantons, trois villes (Neuchâtel, Le Locle et La Chaux-de-Fonds), différentes associations professionnelles horlogères et une vingtaine d'entreprises débouchait sur la création de la FSRM. « A ce moment-là, la crise horlogère faisait peur dans notre pays et beaucoup pensaient que le secteur allait péricliter avec l'arrivée du quartz dix ans plus tôt. Investir dans la microtechnique permettait aux entreprises de se diversifier pour y faire face », explique le directeur de la fondation Philippe Fischer. Une fondation qui s'est alors consacrée à 100% à la recherche en microtechnique avant de devenir l'organe de financement de cette recherche entre 1984 et 1995. « Nous avons distribué chaque année environ 2 millions et demi à l'industrie durant cette période. Sans vouloir être prétentieux, nous avons donc joué un rôle important dans le passage sans trop de dommages de la crise horlogère. »

Depuis 1995 et l'abandon des fonds émanant de la Confédération, la FSRM a continué à assurer sa mission première, à savoir la promotion de la microtechnique, mais d'une manière un peu différente. «Aujourd'hui, nous sommes un organisme de perfectionnement professionnel orienté industrie », précise celui qui occupe le poste de directeur depuis 11 ans et qui a été directeur adjoint pendant 17 ans au préalable. « Nous ne remplaçons pas les écoles car nous ne formons pas à des métiers, mais nous assurons une formation continue à travers près de 200 cours donnés par plus de 250 spécialistes (enseignants professionnels, consultants et ingénieurs). »

Une ouverture encore plus marquée au grand public

Dans un monde du travail de plus en plus concerné par la digitalisation et l'industrie 4.0, les évolutions techniques vont très vite et les métiers sont amenés à évoluer tout aussi rapidement : « C'est pourquoi nous avons mis sur pied vingt formations spécifiques pour que les travailleurs soient prêts à accompagner cette révolution industrielle.» « Carrefour de la microtechnique », tel est le slogan de la FSRM.

L'information passe par l'organisation de congrès, par des ateliers d'initiation à la microtechnique pour les enfants de 7 à 13 ans et depuis trois ans par l'organisation de conférences ouvertes au public afin de sensibiliser une large audience à la question. Et la FSRM compte bien profiter de ces 40 ans pour s'ouvrir encore un peu plus à la population : « Six conférences-lunch sont notamment prévues entre 11h30 et 13h30 dans une salle de cours de l'établissement entre le 19 mars et le 6 décembre. D'autres surprises seront prochainement annoncées. » Toutes les informations seront données sur le site internet suivant : www.fsrm.ch.

> « Nous avons mis sur pied vingt formations spécifiques pour que les travailleurs soient prêts à accompagner la révolution industrielle 4.0. »

Pour être complet, mentionnons encore que 2018 rimera aussi avec « Micro18 » à Neuchâtel. Cette grand-messe de la microtechnique est organisée tous les deux ans depuis 2008 à Microcity et concentre conférences, ateliers didactiques et expositions sur trois jours. Cette nouvelle édition aura lieu du 30 août au 1er septembre et aura pour thème le big-data (les enjeux de la protection des données et de leur exploitation,…).

Kevin Vaucher

Trois jours de concerts dédiés aux pianistes et compositeurs neuchâtelois

Festival de piano au Temple du Bas

Huit mains, 52 blanches et 36 noires : quatre grands pianistes neuchâtelois se produiront sur scène lors des « week-ends du piano », qui se tiendront le 24 et 25 février et le dimanche 4 mars au Temple du Bas. Au programme : des classiques immortels de Beethoven, Brahms, Mozart, Chopin ou Ravel, mais aussi des créations contemporaines et des transcriptions pour musique de chambre. L'entrée est libre.

Katja Avdeeva jouera notamment L'oiseau de feu de Stravinsky et deux créations neuchâteloises. • Photo : Jérôme Meyer

Cette série de cinq concerts est née sous l'impulsion de Katja Avdeeva, une pianiste d'origine russe qui se produit régulièrement sur les plus grandes scènes et qui a remporté de nombreux prix d'interprétation. « Il n'y aucun festival de piano à Neuchâtel », relève la concertiste, qui avait à cœur de présenter les grands pianistes du canton, mais aussi de mettre en avant les œuvres de compositeurs neuchâtelois, tels Simon Peguiron ou Jean-Philippe Bauermeister. « C'est d'autant plus important que la Haute Ecole de musique se trouve actuellement en grand danger », souligne la musicienne, qui a fait sa virtuosité à Neuchâtel dans la classe de Marc Pantillon.

Au bénéfice de Bénévoles en ville

Le festival s'ouvrira par un récital de Gilles Landini entièrement dédié à Beethoven et Chopin, deux grands compositeurs qui ont écrit des classiques immortels pour le piano. « C'est ce que le public aime entendre », souligne Katja Avdeeva. Changement de registre le lendemain avec Simon Peguiron, qui après Brahms, mettra à l'honneur la musique française avec *Huit préludes* de César Frank et la *Sonatine* de Ravel, pour finir par des *Images* de sa composition. Ce premier week-end se terminera sur une note de musique de chambre avec des transcriptions parfois inédites pour flûte et piano de Schubert, Schumann et César Frank, qui seront interprétées par Sofia de Salis et Katja Avdeeva. Les recettes de ce concert seront versées à l'association Bénévoles en ville.

Du classique au contemporain

Le week-end suivant, après un récital de Marc Pantillon avec Mozart, Haydn et Beethoven au programme, Katja Avdeeva remontera sur scène pour interpréter trois pièces pour violon et piano avec Anastasia Kozlova de Haan, dont *Memories*, une œuvre jamais jouée en Suisse de Michael Fine, un compositeur contemporain « en vogue ». La pianiste présentera ensuite en création une anthologie des œuvres du compositeur neuchâtelois Jean-Philippe Bauermeister, avant de s'attaquer à *L'oiseau de feu* de Stravinsky, une transcription pour piano rarement jouée en raison de la virtuosité qu'elle requiert.

Samedi 24 février à 20h (Gilles Landini), dimanche 25 février à 11h (Simon Peguiron) et 17h (transcriptions pour flûte et piano), dimanche 4 mars à 11h (Marc Pantillon) et 17h (Souvenirs contemporains avec Katja Adveeva) au Temple du Bas. Entrée libre, collecte. Infos et réservations : weekendsdupiano@gmail.com.

Agenda culturel

Galeries et musées

Musée d'art et d'histoire MAHN (Espl. L.-Robert 1), ouverture ma à di, de 11h à 18h, www.mahn.ch. *Concert du Ruckers*, par Lionel Desmeules, ma 06.03 à 12h15.
Exposition « Valérie Favre » jusqu'au 12.08.2018.

Galeries de l'histoire, Antenne du MAHN, (Av. DuPeyrou 7), tél. 032/717.79.20, www.mahn.ch. Ouvert me et di, de 14h à 16h ou sur rdv (sauf les jours fériés).

Muséum d'histoire naturelle MHN (rue des Terreaux 14), ouverture ma à di, de 10h à 18h. www.museum-neuchatel.ch. *Conférence* « La compétition spermatique » me 21.02 à 20h; *Film* « Brisby et le secret de Nimh » dessin animé pour tous, di 25.02 à 10h30; *Film archives* « Il était une fois… le muséum » di 25.02, dès 14h.

Musée d'ethnographie MEN (rue St-Nicolas 2-4), ouverture ma à di, de 10h à 17h, www.men.ch. *Exposition* « L'impermanence des choses », visite guidée je 08.03 à 12h15, réservation au 032/717.85.60

Jardin botanique de Neuchâtel (Pertuis-du-Sault 58), ouverture 7j/7, de 10h à 18h. www.jbneuchatel.ch. *Atelier* « A la découverte du bicarbonate de soude et de ses vertus » ve 09.03 de 18h30 à 20h30, inscription au 032/718.23.50; *Exposition* « Objets de cultures. Ces plantes qui nous habitent » jusqu'au 2 décembre 2018. Dans la villa, *exposition* « Natures en soies » de Danielle Steiner jusqu'au 18.03.18, Ouverture tous les jours, de 12h à 16h.

Atelier des musées
Informations et inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch ou 032 717 79 18.
Jardin botanique
- « A la découverte des épices » atelier 7 à 10 ans, me 21.02 de 14h à 15h30.
- « Le grand voyage du thé » atelier 4 à 6 ans, me 07.03 de 14h à 15h30.

MAHN
- « Peindre ! » atelier dès 16 ans, ve 16.03 de 14h à 16h30.
- « Dans la mallette de Mary Coppins » atelier 4 à 6 ans, ma 06.03 de 14h30 à 16h.

MHN
- « Fossiles » atelier 7 à 10 ans, me 07.03 de 13h30 à 15h.
- « Lynx, où es-tu ? » atelier 4 à 6 ans, me 21.02 de 13h30 à 15h.

Divers

Café'IN, café scientifique « Cohésion cantonale, fille de la révolution ? », me 21.02 à 18h, cafétéria du bâtiment principal de l'université, Av. du 1er-Mars 26.

Collégiale, concert d'orgue par Robert Märki avec un programme « Brahms », ve 23.02, 18h30.

Galerie Ditesheim & Maffei (Château 8) exposition de Raymond L'Epée, peintures récentes du 25.02 au 15.04; vernissage sa 24.02 de 16h à 19h en présence de l'artiste, www.galerieditesheim.ch.

Lundi des mots, labo philo, cycle sur la violence, lu 05.03 à 18h30, Foyer du Théâtre de la Poudrière (Quai Philippe-Godet 18), www.leslundisdesmots.ch.

Salon du Bleu Café (Fbg Lac 27), BOVET BROS 4tet, concert je 22.02 à 21h et BRAZIL live avec PARADA TROPICAL, ve 23.02 à 21h, www.bluegasoline.ch.

Théâtre du Pommier (Pommier 9), *marionnette* « Petit Sy, toute une montagne ! » dès 5 ans, sa 24.02 à 17h et di 25.02 à 11h, www.ccn-pommier.ch.

L'actualité culturelle

Un conte illustré par Dürrenmatt

Il était une fois la folle épopée de trois enfants, qui partent à la découverte du vaste monde… Dans le cadre de l'exposition «Friedrich et Ruth Dürrenmatt – Tel père, telle fille?», le théâtre Tumulte et les Chambristes présentent «Un peu de vacances», un spectacle musical librement adapté d'un conte inventé par Friedrich Dürrenmatt et ses trois enfants dans les années cinquante. L'histoire sera tout à la fois racontée, jouée, dansée et illustrée par les dessins de Friedrich Dürrenmatt, sur une musique de Jean-Philippe Bauermeister.

Samedi 24 février à 20h au Centre Dürrenmatt Neuchâtel, rue Pertuis-du-Sault 74. Visite guidée de l'exposition une heure avant le début du spectacle.

Musique «indé»

Architecte diplômé et musicien punk à plein temps, le Chaux-de-Fonnier Louis Jucker chante, crie et écrit pour lui-même et les autres, multiplie les projets et les collaborations, réalise des performances dans des squats, des musées, produit des enregistrements occultes de lui-même, bref promeut «l'étrangeté culturelle et la musique du cœur». Il ouvrira ce week-end la nouvelle saison culturelle du Balkkon.

Dimanche 25 février à 17h30 au Balkkon, rue du Neubourg 20. Entrée libre, chapeau.

Trois quintettes pour cordes

La saison de concerts de la Société de musique de Neuchâtel (Socmus) se poursuit avec le Castalian Quartet, un jeune quatuor à cordes venu d'Angleterre qui se produira en quintette avec l'altiste Michel Camille. Après une œuvre pleine d'entrain et d'espièglerie de Mozart, le public pourra entendre l'unique quintette à cordes composé par Beethoven, un chef d'œuvre étrangement délaissée. La seconde partie sera entièrement dévolue à Brahms.

Vendredi 23 février à 20h au Temple du Bas. Réservations via la billetterie du théâtre du Passage au 032 717 79 07 ou sur www.socmus.ch Concert gratuit pour les enfants à 18h.

Un besoin pressant

Dans le cadre de la Semaine de la durabilité de Neuchâtel, le ciné-club Halluciné présente «Un besoin pressant», un documentaire du réalisateur lausannois Alex Mayenfish qui retrace l'évolution de la prise de conscience écologique au travers d'archives et de témoignages. Au cœur de cette prise de conscience, la pollution visible des eaux du lac Léman dans les années soixante. Ne plus pouvoir se baigner et voir des poissons flotter ventre en-haut parmi les détritus a semé les graines de ce qui deviendra les premiers mouvements citoyens de défense de l'environnement dans le pays.

Mardi 6 mars à 20h30 au cinéma Bio, en présence du réalisateur. Infos: www.unine.ch/hallucine

Le comédien Pierre Mifsud revisite le champ du savoir humain avec sa «Conférence de choses»

53 minutes et 33 secondes puis… rideau !

C'est une performance d'acteur incroyable à laquelle va se confronter le comédien Pierre Mifsud demain jeudi à Neuchâtel. Dès 20h, il occupera la scène du Théâtre du Pommier l'espace de 53 minutes et 33 secondes très précisément. Juste le temps de livrer un épisode sur les huit que compte sa «Conférence de choses».

Pierre Mifsud vous convie à une conférence très particulière mais maîtrisée. • Photo: 2b company

Regrouper une dizaine de sujets aussi variés que la métaphysique, la comète de Halley ou le bonbon Haribo et en faire une conférence de huit heures en s'appuyant sur un corpus de textes trouvé sur Wikipédia: telle est l'idée de la 2b company à la base de ce projet. Pour en donner un aperçu digeste artistiquement, le metteur en scène François Gremaud et le comédien Pierre Mifsud ont en fait neuf épisodes de 53 minutes et 33 secondes dont l'un d'entre-eux sera joué au Pommier le jeudi 22 février.

Une place laissée à l'improvisation

C'est l'Association Paroles qui a pris l'initiative d'organiser cet événement sur sol neuchâtelois alors que quatre autres épisodes ont été proposés ailleurs en Suisse romande. Dans un style très conférence, avec seulement une table et une chaise pour décors, Pierre Mifsud égraine un chapelet d'informations dont les perles s'enchaînent telles qu'agencées sur le net. Même si chaque information a été choisie à l'avance et que le texte est figé, le comédien y donne un côté unique à chaque représentation par ses talents d'improvisation reconnus en Suisse, en France et à Montréal où il s'est déjà produit avec cette création. Une expérience particulièrement déstabilisante pour le public. (kv)

La «Conférence de choses» de Pierre Mifsud, organisée par l'Association Paroles: le 22 février à 20h au Théâtre du Pommier, rue du Pommier 9. Réservations conseillées par téléphone au 032 725 05 05 ou sur www.ccn-pommier.ch.

Chronique culturelle

On a aimé «ça»

Vendredi soir. La Chaux-de-Fonds. Une foule compacte se presse dans la grande nef des anciens abattoirs pour la performance annuelle du chœur et de l'orchestre du lycée Blaise Cendrars. Cette année, les étudiants explorent le ça, la 3e instance de l'inconscient freudien. Pas moins de 250 choristes et musiciens se mêlent au public et interagissent avec lui. On vous presse dans le dos, vous prend la main, vous murmure une chanson à l'oreille… Et, tout à coup, une jeune femme de noir vêtue se plante devant vous et ferme les yeux le temps d'un (long) morceau. Sa tête est à 20 cm de la vôtre. Vous admirez d'abord la douceur de ses lèvres et la beauté de son visage à peine fardé. Puis vous fermez vous aussi les yeux et un miracle se produit. Deux cerveaux reliés par des ondes positives communient dans la musique et vivent une expérience esthétique bouleversante… Ce moment si précieux, on le doit à François Cattin, compositeur et professeur de musique au lycée Cendrars, qui sait casser les codes de la musique et marquer à vie tous les jeunes qu'il enseigne. Après «ça», on n'est en effet plus comme avant!

Patrice Neuenschwander

Publicité

LEOMEUBLE SOLDES LEOMEUBLE SOLDES LEOMEUBLE SOLDES LEOMEUBLE SOLDES

Salon cuir Walter, canapé 3 places (2 places relax électriques) + canapé 2 places fixe

Fr. 5'995.- au lieu de Fr. 13'969.-

Grand vente de canapés d'exposition

OFFRES UNIQUES À SAISIR

Salon cuir Buffalo, canapé 3 places (2 places relax électriques) + canapé 2 places fixe

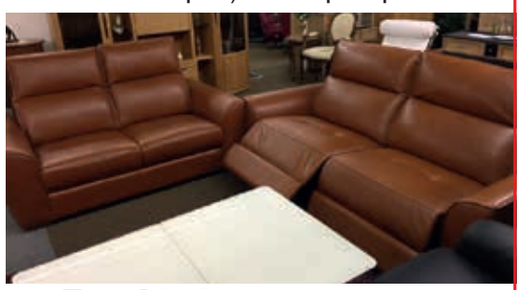

Fr. 5'698.- au lieu de Fr. 11'390.-

Rte de Boudry – 2016 Cortaillod – 032 842 10 21 – **www.leomeuble.ch**

DANSE EQUILIBRE

Danse et travail corporel
Evole 31a
2000 Neuchâtel
076 358 14 21

La chronique du délégué communal à l'énergie

Du soleil, de la pluie et du vent

Christian Trachsel

La météorologie est une science fort utile dans le domaine de l'énergie et particulièrement dans le secteur des énergies renouvelables. Nous avons la chance à Neuchâtel de disposer depuis plus d'un siècle et demi de données météos locales complètes et de haute qualité. Voyons alors quelques caractéristiques typiques du temps qu'il a fait dans notre région en 2017 et attardons-nous sur l'effet de la météo sur les énergies renouvelables locales.

Toute filière énergétique, même renouvelable et locale, qu'elle soit solaire, hydraulique ou éolienne, a un impact important sur le paysage.

Le climat que nous avons eu à Neuchâtel en 2017 peut très globalement être caractérisé de doux, ensoleillé, sec et moyennement venteux. Des chiffres: la température moyenne annuelle s'est établie à 11,2°C, avec un minimum mesuré à -10°C le 31 janvier et un maximum de 34°C le 3 août. Un ensoleillement de 1'314 kWh/m² correspond à un cadeau de la nature équivalant à un baril de pétrole par m² de territoire chaque année. C'est très généreux! La pluviométrie a quant à elle été faible en 2017 avec des précipitations d'à peine 755 mm contre pratiquement 1'000 mm une année «normale». Concernant les conditions de vent, on relèvera qu'elles sont très stables d'une année à l'autre avec une vitesse moyenne de l'ordre de 9 km/h.

Quatre fois le stade

Comme promis, venons-en maintenant aux énergies renouvelables locales. La politique très active de soutien que la Ville mène dans le domaine du solaire fait qu'aujourd'hui ce sont plus de 30'000 m² de cellules photovoltaïques qui sont installées sur des toits de la ville. En une année, elles produisent 5 millions de kWh d'électricité. C'est beaucoup, mais la surface des panneaux représente tout de même quatre fois le stade de la Maladière.

Avec les quantités d'eau impressionnantes qui se déversent dans notre région tout au long de l'année, ne pourrait-on pas produire la même quantité d'énergie en construisant un barrage à Chaumont? La réponse est très clairement oui. Sauf qu'en pratique, le lac d'accumulation devrait s'étendre sur trois hectares et avoir une profondeur de 100 mètres, comme la Grande Dixence. C'est tout simplement gigantesque! La filière hydraulique, qui couvre 60% de nos besoins électriques en Suisse, aurait-elle aussi un impact sur nos paysages?

Et l'éolien dans tout ça? Absolument impensable dans nos régions si l'on en croit les fervents détracteurs de cette filière mal-aimée. Et pourtant. L'entreprise Juvent SA, l'exploitant de la plus grande centrale éolienne suisse située au Mont-Crosin vient de publier ses résultats pour l'année 2017: chacune de ses seize turbines a produit 4.6 millions de kWh, soit les besoins de 3'000 citoyens neuchâtelois. Autant que les quatre imposants stades de la Maladière entièrement couverts de cellules photovoltaïques. Autant que la gigantesque mini Grande-Dixence de Chaumont. Alors au diable les puériles doctrines partisanes et place à une exploitation intelligente et équilibrée des richesses que nous offre généreusement la nature sous la forme de soleil, de pluie et de vent. Oui, et de vent!

C. T.

Neuchâtel Cité de l'énergie
european energy award

Une semaine, un sport

Concentration, calme et précision sont les meilleurs alliés du billard. • **Photo: Stefano Iori**

La tête froide pour faire mouche

Notre chronique «Une semaine, un sport» vous présente cette semaine le Club de Billard du Vignoble Neuchâtelois (CBVN). Les 25 membres du club s'entraînent dans leur local qui se trouve au Centre de tennis de Colombier. Ces messieurs mais aussi ces dames y pratiquent le billard français, c'est à dire sans trou et à trois billes. Des rencontres face à d'autres clubs sont fréquemment organisées et certains joueurs participent même aux championnats suisses. Les personnes intéressées sont conviées à des cours d'initiation gratuits selon leurs disponibilités avant de potentiellement devenir membre du club et d'obtenir un libre accès au local d'entraînement. Plus d'infos? alfred.zehr@bluewin.ch.

Vous souhaitez que votre club sportif soit présenté dans cette chronique? Facile: un courriel à communication.ville@ne.ch

Les réseaux sociaux foisonnent d'images de la ville, de son lac, de sa douceur de vivre. Nous avons demandé à quelques photographes présents sur Instagram d

Passionnés de photo, ils vous offrent leu

e nous envoyer une photo de leur choix

r beau regard sur #Neuchâtel

Instagram
#neuchatelville

Fabrice Chapuis
fabchap

Sur le réseau social Instagram, où l'image est reine, les belles photos de Neuchâtel sont légion. Le hashtag #neuchatel propose ainsi un véritable album photo de la ville, saison après saison. Mais pour celles et ceux qui préfèrent le papier à l'écran, nous vous proposons sur deux pages un petit choix de belles images, offertes par les photographes eux-mêmes !

Lekha Gabbarini-Diacon
lekha.photography

«Mon grand-père était un amateur de photo, mon père l'est également et j'ai appris cette activité de manière autonome depuis l'achat de mon premier appareil à l'âge de 8 ans», se souvient Lekha Gabbarini-Diacon. Agée de 38 ans, cette rédactrice web/multimédias et photographe vit à Colombier. Ce qu'elle aime à Neuchâtel? «L'ambiance raffinée mais décontractée, la douceur du climat, le lac qui change de couleur tous les jours et bien entendu les nombreuses manifestations.» Sa photo du port a ainsi été prise au 1er Août 2017.

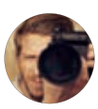

Albin Tissier
binalboy12

«J'ai, depuis l'automne 2016, une passion pour la photographie», confie Albin Tissier. «Je trouve à Neuchâtel et dans la région le décor idéal pour expérimenter mes prises de vue, de jour comme de nuit.» Autodidacte, le jeune homme de 32 ans vit à Neuchâtel et travaille en tant qu'employé commercial. «Au départ, je voulais seulement acheter un petit appareil pour photographier mes deux enfants…» Pour illustrer son travail, il propose ce ballet de mouettes sur la promenade du quai Ostervald avant un coucher de soleil.

Jérôme Vermot
vistadrone.ch

«Neuchâtel est une ville à taille humaine. J'aime particulièrement ses rues piétonnes, son bord du lac, ses manifestations, sa vie!» Jérôme Vermot, 39 ans, technicien en informatique, se dit «un peu perfectionniste mais toujours de bonne humeur!» Il a toujours aimé la photo et la vidéo, «mais en essayant d'y ajouter quelque chose de différent». Ainsi, «le drone s'est imposé à moi car il me permet ce grain de folie, ce point de vue différent et en plus c'est terriblement ludique!»

Anouk Werder
anoukwerder

«J'ai la chance d'habiter dans un endroit qui m'offre une vue à couper le souffle sur le lac et les montagnes»: hôtesse de l'air, domiciliée à Neuchâtel, Anouk Werder est, à 43 ans, «voyageuse dans l'âme depuis toute petite, épicurienne de la vie, curieuse et enthousiaste». Elle adore la photographie et les plaisirs culinaires. «Une chose importante pour moi, par rapport à mon métier, est de pouvoir me ressourcer loin de la foule des aéroports, des avions et des grandes villes. Et c'est ce que je trouve et apprécie à Neuchâtel».

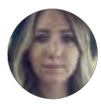

Jillian Conrad
jillian_cnrd

Agée de 22 ans, Jillian Conrad est secrétaire comptable et étudiante en économie d'entreprise. De nature curieuse, elle s'est lancée dans la photo il y a un peu moins d'un an. «Cette nouvelle passion m'a permis de découvrir de nouveaux endroits et surtout un nouvel art.» Neuchâtel? «C'est ma «petite ville» de cœur, surtout pour son magnifique château qui surplombe majestueusement la ville.» D'où le choix de sa photo, «qui représente le charme et l'authenticité même de la ville».

Fabrice Chapuis
fabchap

A 38 ans, Fabrice Chapuis s'est mis à la photographie il y a trois ans et au drone il y a trois mois pour «s'offrir de nouvelles perspectives. «J'aime le panorama qu'offre le Littoral et les montagnes neuchâteloises, entre vignes et lac avec les Alpes en fond», explique ce Jurassien d'origine installé sur les bords du lac de Neuchâtel.

Tribune politique

L'actualité de la Ville sous la loupe des

Jacqueline Oggier Dudan
(groupe PopVertSol)

Une ville qui vit et qui respire

A chaque discussion autour d'un projet urbanistique, la même question revient : celle des places de parking. Y en aura-t-il suffisamment ? Les places supprimées seront-elles remplacées ? Où vont se garer les gens venant de l'extérieur ? Etc. etc. Et plus on s'approche du cœur de la ville, plus la question devient sensible. Maintenir des places de stationnement au plus près des commerces est le souhait de la population et indispensable à la survie des commerces, me répond-on. Vraiment ?!

« Pontevedra a gagné 10'000 habitants et les commerces du centre-ville ont vu augmenter leurs chiffres d'affaires. »

Allons voir les villes qui ont déjà franchi le pas, soit d'y limiter fortement l'accès en voiture. En tête Pontevedra, une ville espagnole de 80'000 habitants. Asphyxiée et paralysée par le trafic, son maire fraîchement élu a décidé à l'aube de l'an 2000 de la libérer des voitures pour permettre aux gens de respirer de nouveau. Dans une région, la Galice, où les villes ne prospèrent pas spécialement, Pontevedra a gagné 10'000 habitants depuis et les commerces du centre-ville ont vu augmenter leurs chiffres d'affaires. D'ailleurs, la zone piétonne ne cesse de s'agrandir d'année en année.

Les effets positifs sont multiples. Encore davantage si le changement est accompagné de réaménagements des espaces publics pensés par et pour les piétons. La transformation et la végétalisation de ces lieux en font des lieux de vie qui invitent à la flânerie, à la rencontre, à la discussion ou encore aux jeux pour les plus jeunes. Il est scientifiquement prouvé que la verdure est bénéfique au bien-être, en plus d'améliorer la qualité de l'air déjà fortement améliorée par la diminution drastique de la circulation. Dans notre société sédentaire, des villes favorisant les déplacements à pied contribuent doublement à la santé de leur population. À Pontevedra, cette dernière a montré sa gratitude et sa satisfaction en réélisant son maire pour la 4e fois déjà !

En 2018, ayons enfin l'audace nous aussi de transformer nos rues en espaces de vie ! Et ceci non seulement au centre-ville où nous attendons avec impatience la renaissance et un agrandissement de la zone piétonne pour son 40e anniversaire. Qu'elle cesse d'être traversée par le bus et encerclée de routes très fréquentées et de places de stationnement débordant de voitures. Nous souhaitons aussi que chaque quartier dispose d'un cœur sans voitures où les résidents puissent se rencontrer et se prélasser, organiser des fêtes ou encore des journées de trocs tout au long de l'année. Et où, grâce au calme retrouvé, les petits commerces pourront trouver un emplacement favorable à leur épanouissement pour le bonheur de toutes et tous.

« Nous souhaitons aussi que chaque quartier dispose d'un cœur sans voitures où les résidents puissent se rencontrer, se prélasser ou organiser des fêtes. »

Les quelques timides occasions d'offrir à la population l'occasion de se réapproprier les rues ont déclenché l'enthousiasme de toute part. Les gens sont heureux de pouvoir se balader sans se préoccuper ni de voitures ni du bip-bip des bus. Les commerçants et restaurateurs investissent l'espace public pour aller vers leur clientèle. La ville revit et respire !

Alexandre Brodard
(groupe PLR)

Une hausse d'impôts inadmissible !

Si le Grand Conseil ne revient pas sur sa décision, ou que le référendum lancé par le PLR n'aboutit pas, les impôts – pourtant déjà très élevés dans notre canton – pourraient augmenter dès le 1er janvier 2019 pour les contribuables disposant d'un revenu imposable supérieur à 60'001 francs. La classe moyenne et la classe aisée seraient encore invitées à passer à la caisse.

En effet, seulement une année après que le Grand Conseil a, suite à de longues négociations, réduit légèrement le barème fiscal et le taux d'imposition des personnes physiques, la gauche du Parlement cantonal est parvenue, en catimini (dans le cadre de la discussion du budget 2018) et contre l'avis du PLR, à remodifier à la hausse le barème fiscal qui venait d'entrer en vigueur au 1er janvier 2017, par 58 voix contre 57. Cette manière de faire n'est pas convenable. Les contribuables neuchâtelois ont droit à des conditions cadres stables et la charge fiscale est déjà suffisamment lourde.

La modeste réduction votée en 2016 était pourtant une étape indispensable vers la réforme de l'imposition des personnes physiques dans le canton, si importante pour son avenir et son attractivité. Il est en effet nécessaire de stopper l'hémorragie de contribuables fiscalement intéressants dont souffre notre canton. Au 21e siècle, les citoyens votent beaucoup avec leurs pieds, en direction de Cudrefin, Gals ou Sugiez notamment. Et plutôt que de repousser, avec les taux qu'on leur propose, les éventuels nouveaux contribuables qui souhaiteraient s'installer chez nous, il conviendrait de les accueillir avec une charge fiscale raisonnable.

« Les contribuables neuchâtelois ont droit à des conditions cadres stables et la charge fiscale est déjà suffisamment lourde. »

Bien sûr, vu l'état des finances cantonales, on peut légitimement se demander s'il ne serait pas indiqué d'augmenter les impôts pour contribuer à limiter la casse. Le PLR ne partage pas cette vision à court terme. L'attractivité du canton à long terme est primordiale. Les finances de l'Etat de Neuchâtel doivent être assainies, oui, c'est fondamental même, mais pas sur le dos de contribuables déjà taxés trop lourdement !

Bien sûr aussi, l'augmentation votée peut paraître supportable pour les contribuables concernés. C'est toutefois seulement avec la classe moyenne et la classe aisée que nous parviendrons à remettre le canton sur les bons rails, pas contre elles. Et si l'on considère l'importante et constante augmentation du coût de la vie (notamment la hausse des loyers, des primes maladie, des frais de garde et de transports), une augmentation d'impôts, même modeste, sera immanquablement pour certains la goutte qui fera déborder le vase. Elle contribuera en outre à l'appauvrissement de la classe moyenne.

Pour le PLR de la Ville, il convient d'envoyer un signal clair aux autorités cantonales et communales : à Neuchâtel, on paie déjà trop d'impôts, toute augmentation est exclue ! Le Grand Conseil doit revenir sur sa décision. A défaut, il est indispensable que le référendum aboutisse, pour que la population puisse se prononcer.

groupes du Conseil général

Vincent Pahud
(groupe Vert'libéraux-PDC)

Un recensement qui questionne

La population du canton de Neuchâtel a diminué pour la première fois l'année dernière après une augmentation régulière depuis 2001. Dix communes ont connu le mouvement inverse et ont vu leur population augmenter, dont Boudry (+276 habitants) et Le Landeron (+ 85). Pour la ville de Neuchâtel, la diminution s'élève à 202 personnes (La Chaux-de-Fonds -322).

> « Les chiffres démontrent que les Neuchâtelois quittant leur canton pour aller habiter ailleurs choisissent en grande majorité nos voisins Vaud et Berne. »

Selon les statistiques cantonales, cette perte est due notamment à la diminution du nombre d'étrangers en possession du permis B, une partie d'entre eux ayant quitté le canton, voire la Suisse. Un certain nombre d'étrangers sont également sortis de la catégorie B et ont obtenu le permis C qui, entre parenthèses, en fait de nouvelles et nouveaux citoyens cantonaux. En passant, bienvenue à elles et à eux.

Rien de plus normal dans ce mouvement, qui dépend essentiellement des besoins de l'économie. Ce qui est préoccupant, par contre, c'est le solde enregistré dans les mouvements entre cantons. Ce solde est régulièrement négatif pour Neuchâtel. «Alors que le nombre d'arrivées oscille entre 2200 et 2500 personnes, celui des départs varie entre 2800 et 3300 personnes», relève le conseiller d'Etat Jean-Nat Karakash dans «Arcinfo» du 14 février. Pour empêcher la régression de notre population – et en même temps de notre économie – ne faudrait-il pas, en premier lieu, chercher à freiner ou même à inverser ce mouvement? Comment?

Les chiffres démontrent que les Neuchâtelois quittant leur canton pour aller habiter ailleurs choisissent en grande majorité nos voisins Vaud et Berne. Ce n'est pas seulement par goût du voyage mais bien davantage pour s'offrir un coût de la vie moins

élevé, payer moins d'impôts et de taxes. Nous en déduisons que ce «déménagement collectif» n'entraîne pas seulement une baisse de la population, ce qui n'est pas, en soi, un élément très important, mais aussi et surtout une diminution de nos recettes communales et cantonales (fiscales et commerciales).

Il est difficile de trouver remède à cette situation. Nous ne pouvons pas exiger des gens qu'ils habitent dans le canton ou la commune où ils travaillent, exception faite des élus. Nous ne voyons pas des entreprises privées poser cette condition dans leurs critères d'engagement sauf, peut-être, pour des raisons de commodité ou de sécurité. L'Etat et les communes, par contre, pourraient faire un bout de chemin dans ce sens, en favorisant, à expérience et qualifications égales, les résidents et résidentes du canton, principalement lorsqu'il s'agit d'engager des fonctionnaires cadres de l'administration.

> « Nous ne pouvons pas exiger des gens qu'ils habitent dans la commune où ils travaillent. »

Dans ses projets de législature publiés récemment, le Conseil communal, sous le slogan «Art de vivre et innovation», entrevoit avec raison une ville de Neuchâtel rayonnante et attrayante. Nous ne pouvons que souscrire à cette prometteuse devise. En n'oubliant pas, toutefois, que l'art premier – ou la première innovation? – pourrait bien consister à retenir celles et ceux qui sont les premiers à faire vivre la ville, ses habitants.

Philippe Loup
(groupe socialiste)

La ville à mille temps

L'existence d'une collectivité publique peut sembler pérenne et il en est effectivement ainsi selon l'échelle humaine du temps. Toutefois, le cheminement d'une ville au travers de son évolution peut aussi être fait de temps perdu ou gagné. Une illusion saisit parfois les autorités: croire que le temps est suspendu, qu'il est assez respectueux du cursus honorum pour admettre les vertus de la lenteur.

Neuchâtel, capital cantonale, centre d'innovation et au bénéfice d'une qualité de vie reconnue, joue une rôle particulièrement important et singulier. La situation financière de l'Etat et les incertitudes qu'elles provoquent donnent d'autant plus d'importance au rôle moteur que notre cité se doit de jouer.

Ainsi, depuis 25 ans, la Ville s'est engagée avec force dans un développement soutenu des crèches, puis des structures d'accueil parascolaires. A l'identique, sa politique en faveur

des quartiers s'est voulue novatrice. Agir ainsi, sans attendre une législation cantonale, a permis de gagner du temps au profit de la population.

Toutefois, la morosité financière cantonale bloque déjà certains développements futurs; de même elle vise à restreindre les accès à certaines prestations sociales pour des personnes qui en ressentent pourtant la nécessité. Face à de telles orientations, il est essentiel que notre collectivité réagisse, palie à ces restrictions en songeant toujours à répondre aux besoins. Dans ces domaines, jamais le temps ne se suspend, c'est pourquoi le groupe socialiste veillera à éviter toute péjoration dans les différentes prestations.

Depuis une vingtaine d'années, le développement urbanistique de notre cité a été remarquable. Des projets immobiliers importants ont vu le jour permettant la création de logements en nombre mais aussi l'établissement de nouveaux centres de formation et de recherche. La mue complète du plateau de la gare est d'ailleurs ici à mettre en exergue. Sans une volonté politique affirmée, sans une farouche détermination pour convaincre, jamais pareille transformation n'eut été possible.

Malheureusement d'autres quartiers attendent des transformations fondamentales pour plus de logements, plus d'activités dans l'esprit d'une densification respectueuse du bien-être général. Cependant, l'indécision et certains blocages donnent à penser que la volonté politique est relative. Face au temps perdu, le groupe socialiste ne peut rien. Par contre, il demeurera très attentif pour que les intérêts particuliers n'interfèrent en rien dans le développement harmonieux de notre cité.

La vie d'une personne ou d'une collectivité est faite de chances, d'opportunités. Il convient alors de les saisir, de donner des facilités afin que les potentielles entités intéressées à s'installer en notre cité ne soit pas rapidement découragées. Que serait devenue Neuchâtel si la minoterie de Serrières n'avait pas été remplacée par une fabrique de tabac? La question demeure ouverte.

La vie d'une cité repose sur ses richesses, au premier rang desquelles se trouvent ses habitants. Une autre richesse se traduit par la relative aisance financière du moment. Celle-ci ne doit faire perdre le sens de la mesure et de l'efficience financière. Le groupe socialiste y attache beaucoup d'importance car il en va des possibilités à concrétiser des projets et d'agir afin de respecter les valeurs chères à Neuchâtel: art de vivre et innovation.

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande du bureau Gassmann SA, atelier d'architecture à Neuchâtel, d'un permis de construire pour les travaux suivants : Installation d'un canal de fumée en façade à la rue des Troncs 4, article 10970 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 104845 pour le compte de Fidimmobil Agence immobilière SA. Les plans peuvent être consultés du 23 février au 26 mars 2018, délai d'opposition.

Demande de Madame Barbara Mallaun, architecte au Mont-sur-Lausanne (bureau Amodus SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Changement d'antennes sur une station de base de téléphonie mobile existante à l'avenue Edouard-Dubois 20, article 14664 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 104744 pour le compte de Salt Mobile SA. Les plans peuvent être consultés du 23 février au 26 mars 2018, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Marco Dos Santos, architecte à Marin-Epagnier (bureau OS-architectes Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Transformation et agrandissement d'une maison d'habitation à l'avenue du Vignoble 37, article 1248 du cadastre de La Coudre, SATAC 104537 pour le compte de Madame et Monsieur Mathilde et Daniel Gisler. Les plans peuvent être consultés du 23 février au 26 mars 2018, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Martin Keller, architecte à Zürich (bureau égü Landschaftsarchitekten), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Création d'un jardin public et d'une terrasse en toiture; requalification du chemin de liaison entre le quartier de Vieux-Châtel et le plateau de la gare à la rue Edmond-de-Reynier 3, article 17500 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 104930 pour le compte du Service du développement territorial de la Ville de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 23 février au 26 mars 2018, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Eric Ott, architecte à Neuchâtel (bureau IPAS architectes et planificateurs SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Démolition d'un pavillon et construction d'une maison familiale sur deux niveaux à la rue des Saars 9, article 10769 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 104915 pour le compte de Monsieur Alexander Faesch. Les plans peuvent être consultés du 23 février au 26 mars 2018, délai d'opposition.

(suite en colonne de droite)

Le ciné-club de l'Université est ouvert à toutes et tous

Nouveau cycle de films pour Halluciné

Le cycle d'Halluciné démarre le 27 février avec « Le Voyage de Chihiro ». • **Photo : sp**

Le ciné-club de l'Université de Neuchâtel Halluciné revient avec un nouveau cycle de films, qui démarre très fort le 27 février avec « Le Voyage de Chihiro », chef d'œuvre du réalisateur japonais Miyazaki, et se terminera par le festival des très courts, le 1er juin.

Ce semestre, Halluciné a choisi de présenter des films qui rappellent l'importance de « notre statut d'espèce sociale », expliquent les organisateurs. Le cycle démarre par l'histoire d'une petite fille qui découvre le monde des esprits et grandira à leur contact (27.02). Et enchaîne par « Un Besoin Pressant », documentaire suisse sur la prise de conscience de l'impact de la pollution sur la société, avec en guest-star le lac de Neuchâtel. Puis les projections mettront en avant deux groupes militants : des zadistes face à la fin du monde (20.03) et des activistes homosexuel-le-s venant en aide à des mineurs (10.4). Et ça continue avec la vie de colocs un peu particuliers (24.4), un film sur la visite d'une fanfare arabe en Israël (08.05), un open air au jardin botanique pour réfléchir sur l'accueil des migrants (12.05), un documentaire sur l'importance de la musique dans l'histoire contemporaine de l'Afrique du Sud (22.05), un film sur l'envers du décor du milieu du spectacle précédé d'un court-métrage avant de finir par le festival des très courts (01.06).

Ce semestre, Halluciné collabore avec beaucoup d'associations, comme la Semaine de la durabilité de Neuchâtel, Futhé, Pierrot Production, le Jardin botanique de la Ville, Cinépel et la Commission culturelle de l'Unine.

Les séances ont lieu en général au cinéma Bio. Portes à 20h, films à 20h30. Entrée ouverte à toutes et tous. Membres : 5 francs. Non-membres : 8 francs. Informations plus détaillées sur www.unine.ch/hallucine.

Offre d'emploi

La direction des Infrastructures pour le Service de la voirie met au concours un poste d'

Employé-e de déchetterie à 60%

Votre mission : Accueil et conseil à la clientèle ; Conduite d'engins de manutention et de compactage des déchets ; Travail de 3 jours complets par semaine du lundi au samedi.

Délai de postulation : 4 mars 2018

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet : www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines
Rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47.

Enquêtes publiques (suite)

Demande de Monsieur Mark Hübscher, architecte à Neuchâtel (Association AMStN Par MH Concept Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Nouvelle passerelle du chemin de ronde à la rue de la Collégiale 5, article 1127 et 12962 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 103356 pour le compte du Service des domaines de la Ville de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 19 mars 2018, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Offre d'emploi

La Ville de Neuchâtel met au concours plusieurs postes de

Stagiaires de maturité professionnelle commerciale (MPC)

Pour les services suivants : Musée d'art et d'histoire, Théâtre du passage, Agence AVS/AI, Accueil de l'enfance, Sports, Direction de l'Education, Ressources humaines, Service juridique.

Profil exigé : Vous avez réussi vos examens de l'école de commerce du Lycée Jean Piaget ou du CIFOM-ESTER en juin 2018.

Entrée en fonction : août 2018.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet :

www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines, rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47

ban
bureau d'adresses de neuchâtel sa

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville ou il vous est parvenu tardivement, après le jeudi en fin d'après-midi?

Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00.

La Ville officielle

Offre d'emploi

La direction des Infrastructures pour le Service de la voirie met au concours un poste d'

Employé-e de déchetterie à 100%

Votre mission: Accueil et conseil à la clientèle; Conduite d'engins de manutention et de compactage des déchets; Travail de 5 jours complets par semaine du lundi au samedi.

Délai de postulation: 4 mars 2018

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet: www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines
Rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47.

Patinoires du Littoral

Dernière soirée Patinage et Fondue

Vous n'avez pas encore participé à une soirée «Patinage et Fondue» aux Patinoires du Littoral? Ce vendredi 23 février est la dernière occasion de le faire cette saison. Partagez avec vos proches ou collègues une soirée sympathique et patinez dans une ambiance disco en dégustant une succulente fondue au prix de 20 francs par personne (location de patins en sus). Infos et réservation obligatoire au 032 717 85 53. Premier service fondue à 19h30 et deuxième service à 21h30. Patinage possible de 20h à 23h.

Autoroute A5

Fermetures de nuit jusqu'à samedi

Du 19 février au 24 février 2018, de 20h30 à 5h du matin, la chaussée Bienne de l'autoroute située entre les jonctions de Neuchâtel-Serrières et Marin sera totalement fermée à la circulation. L'échangeur de Vauseyon sera également fermé à la circulation. Une déviation sera mise en place par la RC5 à travers Neuchâtel jusqu'à Marin.

Concours Fourchette gourmande

Neuchâtel défie le Jura

Les élèves de 11e Harmos mettront la pomme à l'honneur.

Un concours alliant cuisine, plaisir et alimentation équilibrée, c'est possible. Proposé dans le cadre des programmes d'action cantonaux Alimentation & Activité physique et de Fourchette verte Neuchâtel et Jura, ce concours lance le défi aux jeunes de ces deux cantons de 11e année de se mettre dans la peau d'un cuisinier à l'image de « Top Chef ».

Cuisine gourmande peut rimer avec alimentation équilibrée et créativité! C'est le message que souhaite faire passer le Label Fourchette Verte et le programme Alimentation & Activité physique du Canton de Neuchâtel. Pour y parvenir, le concours «Fourchette gourmande» est organisé chaque année depuis 2016. Pour cette troisième édition, Neuchâtel a souhaité inviter le Jura à participer à l'aventure. La Fondation O_2, en charge du programme alimentation & activité physique ainsi que de Fourchette verte Jura a accepté de relever ce défi en participant au concours.

Les élèves de 11e année du canton sont ainsi invité-e-s à s'inscrire et à proposer d'ici le 9 mars, sur papier, un menu comprenant un plat et un dessert, respectant les consignes de Fourchette verte. Seuls quatre groupes finalistes – deux de chaque canton – auront ensuite la possibilité de participer à la finale qui aura lieu le samedi 5 mai, à Neuchâtel, devant un jury sélectionné pour l'occasion. L'équipe gagnante se verra récompensée. Ils créeront ainsi leurs recettes en direct.

L'objectif est de valoriser les produits locaux, de saison, et d'allier alimentation équilibrée et plaisir. Plusieurs critères sont également pris en compte comme l'originalité ou le goût. Cette année, c'est la pomme qui sera mise à l'honneur: produit du terroir neuchâtelois et jurassien, ce fruit devra figurer dans l'une des recettes proposées par les groupes. Toutes les informations sur le concours sont disponibles à l'adresse www.ne.ch/fourchettegourmande.

Lili Allen, Bigflo & Oli, Catherine Ringer et Calypso Rose

Quatre nouveaux noms pour Festi'neuch

La programmation de Festi'neuch continue de s'étoffer et promet quatre jours exceptionnels de concerts au bord du lac de Neuchâtel du 14 au 17 juin prochain. Lili Allen – qui prévoit un nouvel album au début de l'été –, Bigflo & Oli pour un deuxième passage à Neuchâtel, Calypso Rose et Catherine Ringer, qui clôturera le festival en apothéose s'ajoutent au programme de la 18e édition de l'open air neuchâtelois.

Les noms d'Orelsan, de Julien Clerc et de Roger Hodgson ont déjà été annoncés il y a un mois. Toute l'affiche sera dévoilée à la mi-mars, avec encore plus de 35 groupes et des projets spéciaux à découvrir. Les billets sont déjà disponibles aux prix avantageux du premier palier tarifaire jusqu'au 31 mars. Festi'neuch attend à nouveau quelque 40'000 personnes au bord du lac de Neuchâtel.

Echos

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à Mmes et MM. Claudine et Miguel Tur-Fauquex à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage, à Jaqueline et Jean-Pierre Meyer-Haas à l'occasion de leur 55e anniversaire de mariage, ainsi qu'à Ginette et Clovis Bovay-Huguenin à l'occasion de leur 60e anniversaire de mariage.

Ville et canton

Centralisation des imprimés

La Ville et le Canton de Neuchâtel renforcent leur collaboration dans le domaine des achats et des travaux d'impression: le Conseil communal et l'État ont pris la décision de transférer le Centre d'impression de la Ville (CIV) au Service d'achat, de logistique et des imprimés de l'Etat (SALI), avec effet au 1er janvier 2019.

La mesure s'inscrit dans la volonté déjà exprimée par les autorités de la Ville de réorganiser un certain nombre de prestations pour optimiser à long terme les charges et les recettes. Elle s'appuie par ailleurs sur une analyse portant sur les besoins et attentes de l'administration communale en termes de travaux d'impression et sur l'organisation du CIV.

Cette décision répond aussi à une intention commune, exprimée tant par le législatif de la Ville que par l'Etat, dans son programme de législature, de trouver des synergies et de rechercher ensemble de nouvelles sources d'économies. Le transfert du CIV au Canton, qui comprend également une centralisation de l'économat, permettra ainsi aux deux partenaires de mieux rentabiliser les installations existantes, et ceci sur un seul site, avec à la clé une plus grande efficience. A noter que la Ville confiait déjà un certain nombre de travaux au SALI, ainsi qu'auprès de partenaires extérieurs privés, qui continueront à être sollicités pour des besoins particuliers. Par ailleurs, c'est aussi le cas d'autres communes.

Une convention doit encore préciser les modalités exactes du transfert. Le Conseil communal, qui a veillé durant tout le processus à préserver l'emploi au maximum, accompagnera l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du CIV durant la période de transition. L'Etat reprendra 2 personnes du CIV, sous réserve de l'intérêt des titulaires et des entretiens de recrutement.

Semaine du 21 au 27 février 2018

Trois sorties cinéma

Les aventures de Spirou et Fantasio

Lorsque Spirou, prétendu groom dans un Palace, rencontre Fantasio, reporter en mal de scoop, tout commence très fort... et plutôt mal! Ces deux-là n'ont aucune chance de devenir amis. Pourtant, quand le Comte de Champignac, inventeur aussi génial qu'excentrique, est enlevé par les sbires de l'infâme Zorglub, nos deux héros se lancent aussitôt à sa recherche. En compagnie de Seccotine, journaliste rivale de Fantasio, et de Spip, petit écureuil espiègle, ils sont entraînés dans une poursuite effrénée entre l'Europe et l'Afrique. Spirou et Fantasio vont devoir faire équipe pour sauver Champignac... et accessoirement le reste du monde! | **Apollo 3**

L'insulte

Dans la ville de Beyrouth, Yasser, réfugié palestinien, est chef de chantier dans une entreprise de travaux publics. Tony, un Libanais chrétien, vit avec son épouse Shirine, enceinte, dans un appartement surplombant le chantier où travaille Yasser. Ce dernier tente de réparer la gouttière de l'appartement de Tony qui s'y oppose violemment. Yasser profère alors une insulte envers Tony. Il refuse de lui présenter des excuses et, dans un moment de colère suite à des propos racistes sur les palestiniens proférés par Tony, frappe le Libanais. Ce simple conflit entre deux hommes dégénère jusqu'à des procès dont le retentissement médiatique va jusqu'au sommet de l'état. | **Bio**

Criminal Squad - Den of Thieves

Chaque jour, 120 millions de dollars en liquide sont retirés de la circulation et détruits par la Réserve fédérale de Los Angeles. Un gang de braqueurs multirécidivistes va tenter l'audacieux tour de force de mettre la main dessus. Mais, ils vont se heurter à une unité d'élite de la police qui n'a pas l'intention de jouer dans les règles de l'art. Tous les coups sont permis pour coincer ces gangsters prêts à tout. L'enquête est confiée à Nick Flanagan (Gérard Butler), un policier qui les traque depuis longtemps et connu pour ses méthodes expéditives et violentes. Une véritable lutte sans merci commence entre les voleurs et leurs traqueurs. | **Studio**

Horaires et programmes détaillés de tous les films sur www.cinepel.ch et www.cineminimum.ch

Impressum

Editeur : Ville de Neuchâtel, Conseil communal
Responsable : Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information
Rédaction : Aline Botteron, Kevin Vaucher
Illustration : Stefano Iori, photographe
Secrétariat : Nathalie Ménétrey
Contact : Téléphone : 032 717 77 09 • E-mail : bulletinofficiel@ne.ch
Internet : www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/villedeneuchatel
Mise en page : Anne-Catherine Brocard
Impression et publicité : Imprimerie Messeiller S.A., Neuchâtel
Téléphone : 032 725 12 96, 079 383 74 15
Tirage : 23'500 exemplaires

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville cette semaine ? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur www.neuchatelville.ch.

Merci de votre collaboration !

Agenda pratique

Services d'urgence

Police : 117.

Service du feu : 118.

Urgences santé et ambulance : 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité :
N° principal : tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes : tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques : hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence :
tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Lecture publique*, lu, me et ve de 12h à 19h, ma et je de 10h à 19h, sa de 10h à 16h Tél. 032 717 73 20; Tél. 032 717 73 02.

Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi (fbg du Lac 1) (jusqu'à 16 ans): *bibliothèque,* ma au ve de 10h à 12h et 14h à 18h, sa de 9h à 12h. *Ludothèque,* ma et je de 14h à 18h. Tél. 032 725 10 00.

Patinoires du Littoral, ouverture au public : du 21.02 au 04.03, me et je, patinage de 9h à 11h30, patinage et hockey de 13h45 à 16h15; ve, 23.02, patinage de 9h à 11h30, de 13h45 à 16h15 et de 20h à 23h; ve 02.03, patinage de 9h à 11h30 et patinage et hockey, de 13h45 à 16h15; sa, hockey de 12h à 13h30, patinage de 13h45 à 16h30; di, patinage de 10h à 11h45 et de 13h45 à 16h30, hockey de 12h à 13h30.

Piscines du Nid-du-Crô, ouverture au public : Piscines intérieures du lu au je de 8h à 22h, ve de 8h à 19h30, sa de 8h à 18h30, di de 9h à 19h. Tél. 032 717 85 00, www.lessports.ch.

Boutique d'information sociale (rue St-Maurice 4), pour toutes questions à caractère social. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 032 717 74 10, e-mail: service.social@ne.ch.

Centre de santé sexuelle - planning familial (rue St-Maurice 4), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me de 13h à 18h, je de 17h à 19h et ve de 14h à 18h. Tél. 032 717 74 35, e-mail: sante.sexuelle.ne@ne.ch.

Contrôle des habitants (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer vos arrivée, départ, déménagement, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations. Ouverture: lu 8h30 à 12h - 13h30 à 17h, ma 7h30 à 12h - ap-midi fermé, me 8h30 à 12h - 13h30 à 17h, je 8h30 à 12h - 13h30 à 18h, ve 8h30 à 15h non stop. Tél: 032 717 72 20.

Etat civil (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h, sauf ma dès 7h30, ou sur rendez-vous. Tél. 032 717 72 10.

Service communal de la sécurité (fbg de l'Hôpital 6), pour toutes questions relatives aux objets trouvés, parcage en ville, domaine public, propriétaire de chien, proximité et secteurs, places dans les ports, réception ouverte du lu au ve de 7h à 19h et sa de 7h à 15h. **Nouveau numéro de tél. : 032 717 70 70**. De nombreuses prestations sont disponibles en ligne : www.securite-urbaine-ne.ch.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche ? Vous cherchez des informations ? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad) : T. +41 32 886 88 88, – jours ouvrables : 8h à 12h / 13h à 19h – samedi de 9h30 à 12h / 13h à 17h30. Informations complémentaires sur : www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 0848 134 134.**

Les services religieux

Cultes des samedi 24 février, dimanche 25 février, samedi 3 mars et dimanche 4 mars

Collégiale, di 25.02 et 04.03, 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas, je 22.02 et 01.03, 10h, méditation, salle du refuge; di 04.03, 10h, culte paroissial avec sainte cène, école du dimanche et vente de fruits TerrEspoir.

Ermitage, di 25.02, 10h, culte avec sainte cène; chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Maladière, di 25.02, 10h, culte avec sainte cène.

Serrières, di 25.02, 10h, culte avec sainte cène.

Valangines, di 04.03, 11h45, culte avec Présence Afrique Chrétienne.

Hôpital Pourtalès, 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1er et 3e dimanches du mois.

Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame, sa 24.02 et sa 03.03, 11h, sacrement du pardon, 17h messe en portugais; di 25.02, 10h et 18h, messes. Sa 03.03, 17h, mission portugaise. Di 04.03, 10h et 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas, di 25.02, 10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc, sa 24.02, 17h, messe; di 25.02, 10h15, messe en italien. Sa 03.03, 17h, messe. Di 04.03, 10h15, mission italienne.

La Coudre, église Saint-Norbert, sa 24.02, 18h30, messe; di 25.02, 17h, messe en latin. Sa 03.03, 18h30, messe. Di 04.03 à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence, les 2e, 3e, 4e dimanches du mois à 11h30, messe en polonais; les 1er et 3e samedis du mois à 16h30, messe en croate

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds, di 25.02, 10h, célébration; di 04.03, 10h, célébration 3e di de cême.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) à Neuchâtel, di 25.02, 18h, célébration; ma 27.02, 19h30, bible à la carte; di 04.03, 10h, célébration à La Chaux-de-Fonds.

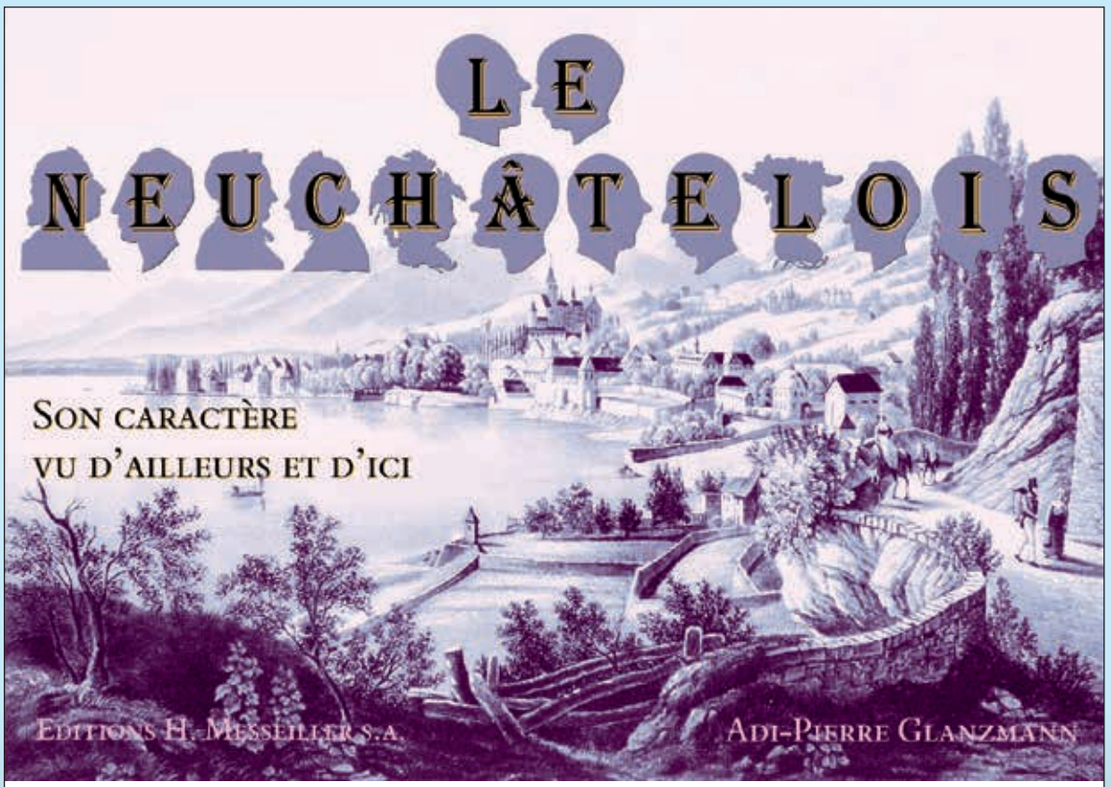

LE NEUCHÂTELOIS : QUEL REGARD PORTENT LES AUTRES SUR LUI ? ET NOUS MÊME ?

Un ouvrage passionnant qui met à nu le Neuchâtelois.

Ses qualités, ses travers : cinq siècles d'observations par nos hôtes, et par les habitants de ce pays.

Le Neuchâtelois, un être attachant et épris de ses libertés qui mérite d'être découvert.

Cet ouvrage est en vente pour Fr. 35.– aux Editions H. MESSEILLER SA.

Bulletin de commande

Je commande ..... exemplaire(s) de l'ouvrage **«Le Neuchâtelois»** (Fr. 35.– / frais de port en sus) :

Nom / Prénom .....

Adresse .....

Date ..... Signature .....

Talon à affranchir et à renvoyer à :
Editions Messeiller SA, route des Falaises 94, CH-2000 Neuchâtel
Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à :
edition@messeiller.ch

Les championnats suisses élite de tennis de table se disputeront les 3 et 4 mars prochains à la Riveraine

L'opération séduction des pongistes

En simple, en double ou en double mixte, les 64 joueurs et les 32 joueuses du gratin national du tennis de table auront de quoi assurer le spectacle les 3 et 4 mars à Neuchâtel. Réunis à la Riveraine pour la 85e édition des championnats suisses, les pongistes batailleront d'abord en qualifications le samedi avant de se frotter aux finales le jour suivant. La présidente du comité d'organisation Emmanuelle Porta entend bien en profiter pour promouvoir un sport méconnu voir méprisé sous nos latitudes.

Les Neuchâtelois Gaël Vendé (à gauche) et Yoan Rebetez auront la chance de briller à domicile. • **Photo : sp**

Ces championnats suisses en terre neuchâteloise c'est d'abord l'histoire d'une entente : l'entente pongiste neuchâteloise. On retrouve derrière celle-ci les clubs de Côte-Peseux et de Nugerol-Le Landeron qui ont décidé de s'allier pour accueillir cet événement national dans d'excellentes conditions. Cela avait déjà été le cas en 2014 pour l'organisation des championnats suisses Jeunesse au Landeron. « Cette union est une affaire qui marche ! Les deux clubs s'entendent si bien qu'ils pourraient éventuellement fusionner dans un avenir plus ou moins proche », relate Emmanuelle Porta. Mais ceci est une autre histoire !

> « Le tennis de table a l'image d'un sport loisir mais il demande des qualités physiques, techniques et mentales développées. »

De retour à Neuchâtel près de 20 ans après

Cela fait maintenant une année et demie que le comité d'organisation est à pied d'œuvre pour offrir ce qui se fait de mieux en tennis de table helvétique à la population neuchâteloise. « Nous ne devons pas rater notre coup car cela fait près de 20 ans que nous n'avons plus accueilli pareil événement. » Les championnats suisses de tennis de table s'étaient déjà établis dans le canton en 1999 pour être précis. « Cela commence à dater car chaque année c'est à une association d'un autre canton de s'en charger et cette fois-ci c'était au tour de l'ANJTT (Association neuchâteloise et jurassienne de tennis de table) de trouver des clubs désireux et capables d'en assurer l'organisation.

Une occasion unique de jouer à domicile

Côte-Peseux et Nugerol-Le Landeron ont accepté le défi en ayant plusieurs idées derrière la tête : « D'abord promouvoir notre région et faire découvrir l'ensemble du Littoral mais aussi offrir à nos quelques excellents pongistes régionaux la possibilité de jouer chez eux à domicile. C'est une façon de les récompenser pour tous les efforts qu'ils ont fournis pour être au top aujourd'hui. » La poignée de joueurs et joueuses du cru engagés ont d'ailleurs de belles chances de briller (voir encadré). Pour toucher un large public et pas uniquement les connaisseurs, l'entrée à la salle de la Riveraine sera gratuite et de nombreuses animations sont prévues pour maintenir une ambiance de fête et de spectacle. Le budget d'environ 10'000 francs est assuré par la Fédération suisse de tennis de table et par plusieurs sponsors partenaires. « La Ville de Neuchâtel nous apporte également un soutien logistique bienvenu et nous met la salle gratuitement à disposition. »

> « Grande première : des matchs seront retransmis en live sur internet ! »

Le tennis de table sous tous les angles

Ces championnats suisses à Neuchâtel sont aussi une magnifique occasion de faire changer le regard des gens sur la discipline. « Le tennis de table a l'image d'un sport loisir que l'on pratique l'été à la piscine mais c'est bien plus que cela. Sens tactique, esprit d'analyse, grande technique et mental développé sont autant de facultés nécessaires pour y jouer à bon niveau », développe la présidente du comité d'organisation. Un comité qui va mettre les petits plats dans les grands pour satisfaire les spectateurs en diffusant sur écran géant des photos des matchs en cours pour être au plus près de l'action. Certains matchs seront également retransmis en « live » sur internet avec interviews de joueurs et d'entraîneurs en compléments. Une première pour ce type d'événement ! Vous pourrez en profiter à l'adresse suivante : www.facebook.com/David.Hivert.CSE2018

Kevin Vaucher

Six régionaux et des chances de succès

Parmi les 64 hommes et les 32 femmes qui prendront part à la compétition, trois joueurs régionaux et deux joueuses régionales se frotteront aux meilleurs pongistes nationaux. Et avec une certaine chance de médaille voire même de victoire : « Gaël Vendé, Yoan Rebetez et Julien Märki ont tous les trois suivi leurs classes dans des clubs du canton de Neuchâtel même si les deux premiers sont ensuite partis à Genève pour pouvoir évoluer en ligue nationale A. Le troisième évolue en LNB à La Chaux-de-Fonds », expose la présidente du comité d'organisation des championnats suisses du tennis de table Emmanuelle Porta. La vingtaine à peine entamée, Vendé et Rebetez ont déjà remporté le titre en double hommes l'année passée tout en décrochant chacun une médaille en simple sur l'une ou l'autre des deux dernières éditions. Le jeune espoir chaux-de-fonnier Barish Moullet (15 ans) sera aussi à suivre de près.

Chez les dames, Auxanne Rebetez du club de la Côte-Peseux aura à cœur de défendre sa troisième place acquise il y a un an à Bienne alors que Sandra Rapoula de Nugerol-Le Landeron tentera de tirer son épingle du jeu. « C'est beaucoup plus ouvert dans le tableau féminin car il y a moins de participantes en raison du plus faible taux de licenciées que chez les garçons. » En Suisse, seulement 7% des 5365 pongistes dotés d'une licence en 2016/2017 étaient des filles. Il a donc été décidé d'en retenir deux fois moins que les hommes pour maintenir un certain niveau de jeu malgré cette carence en joueuses. (kv)